



ASSEMBLEE CONSTITUANTE

SEANCE PLENIERE

SALLE DU GRAND CONSEIL

**Lundi 2 février 2009
14h00 -18h15**

Cérémonie de prestation de serment Ancien Arsenal

**Lundi 2 février 2009
19h00-20h15**



PROCES-VERBAL



§§§

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Personnes excusées
3. Procès-verbal de la séance du 20 novembre 2008
(version projet en annexe)
4. Règlement de séance
5. Règlement de l'Assemblée constituante
(projet de règlement, rapport de la commission de rédaction et propositions d'amendements en annexe)
6. Élections à la Présidence
(liste des candidatures déposées avant le vendredi 30 janvier 2009 à 14h30 en annexe)
7. Désignations des membres du Bureau et suppléances
8. Résolution proposée par le Bureau provisoire
(projet en annexe)
9. Communications de la Présidence
10. Divers
11. Clôture

§§§



**ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MME LOUISE
KASSER, BENJAMINE DE L'ASSEMBLÉE, PRÉSIDENTE DE SÉANCE**

1. COMMUNICATIONS

Diverses

2. PERSONNES PRÉSENTES

Mme Louise Kasser, Les Verts et Associatifs, Présidente

M. Murat Julian Alder, Radical-Ouverture

M. Michel Amaudruz, UDC

M. Jean-Pierre Aubert, AVIVO

Mme Carine Bachmann, Les Verts et Associatifs

M. Roberto Baranzini, socialiste pluraliste

M. Richard Barbey, Libéraux & indépendants

M. Michel Barde, G[e]’avance

Mme Béatrice Barton, Libéraux & indépendants

Mme Janine Bezaguet, AVIVO

M. Thomas Bläsi, UDC

M. Bertrand Bordier, Libéraux & indépendants

M. Thomas Büchi, Radical-Ouverture

M. Beat Burgenmeier, socialiste pluraliste

M. Boris Calame, Associations de Genève

M. Georges Chevieux, Radical-Ouverture

M. Michel Chevrolet, G[e]’avance

Mme Marguerite Contat Hickel, Les Verts et Associatifs

M. Nils de Dardel, Solidarités

M. Christian De Saussure, G[e]’avance

M. Yves-Patrick Delachaux, Mouvement Changer Genève

M. Claude Demole, G[e]’avance

M. Gilles Desplanches, Libéraux & indépendants

M. Patrick-Etienne Dimier, Mouvement Changer Genève

M. Michel Ducommun, Solidarités

M. Alexandre Dufresne, Les Verts et Associatifs

M. Jacques-Simon Eggly, Libéraux & indépendants

Mme Marie-Thérèse Engelberts, Mouvement Changer Genève

M. Laurent Extermann, socialiste pluraliste

M. Olivier Fatio, Libéraux & indépendants

M. Franck Ferrier, Mouvement Changer Genève

M. Marco Föllmi, PDC

M. Maurice Gardiol, socialiste pluraliste

M. Pierre Gauthier, AVIVO

M. Benoît Genecand, G[e]’avance

Mme Béatrice Gisiger, PDC

M. Michel Grandjean, Les Verts et Associatifs

M. Christian Grobet, AVIVO

Mme Silja Halle, Les Verts et Associatifs

Mme Jocelyne Haller, Solidarités



M. Lionel Halperin, Libéraux & indépendants
Mme Bénédicte Hentsch, Libéraux & indépendants
M. Michel Hottelier, Libéraux & indépendants
M. Florian Irminger, Les Verts et Associatifs
M. René Koechlin, Libéraux & indépendants
Mme Catherine Kuffer-Galland, Libéraux & indépendants
M. Pierre Kunz, Radical-Ouverture
M. David Lachat, socialiste pluraliste
M. Yves Lador, Associations de Genève
M. Raymond Loretan, PDC
Mme Béatrice Luscher, Libéraux & indépendants
Mme Michèle Lyon, AVIVO
M. Alfred Manuel, Associations de Genève
Mme Claire Martenot, SolidaritéS
M. Antoine Maurice, Radical-Ouverture
M. Cyril Mizrahi, socialiste pluraliste
M. Souhaïl Mouhanna, AVIVO
M. Ludwig Muller, UDC
M. Jacques Pagan, UDC
M. Soli Pardo, UDC
Mme Christiane Perregaux, socialiste pluraliste
M. Olivier Perroux, Les Verts et Associatifs
M. François de Planta, Libéraux & indépendants
M. Philippe Roch, PDC
M. Jean-François Rochat, AVIVO
M. Albert Rodrik, socialiste pluraliste
Mme Françoise Saudan, Radical-Ouverture
M. Andreas Saurer, Les Verts et Associatifs
M. Jérôme Savary, Les Verts et Associatifs
M. Constantin Sayegh, PDC
M. Pierre Scherb, UDC
M. Pierre Schifferli, UDC
M. Stéphane Tanner, G[e]’avance
M. Thierry Tanquerel, socialiste pluraliste
M. Guy Tornare, PDC
M. Marc Turrian, AVIVO
M. Alberto Velasco, socialiste pluraliste
Mme Solange Zosso, AVIVO
M. Guy Zwahlen, Radical-Ouverture

PERSONNES EXCUSÉES

M. Tristan Zimmermann, socialiste pluraliste



3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2008.

Il n'a pas été prévu que ce procès-verbal soit formellement accepté. Il s'inscrira dans le mémorial de l'Assemblée constituante.

4. RÈGLEMENT DE SÉANCE

La proposition d'anticiper le chapitre 3 Débat de l'Assemblée plénière est acceptée par 67 oui, 0 abstentions et 0 non.

5. RÈGLEMENT DE LA CONSTITUANTE

5.1 ENTREE EN MATIERE

La procédure d'adoption du règlement est soumise au vote comme suit :

Débat organisé

- Rapport des rapporteurs de la Commission, débat d'entrée en matière et vote d'entrée en matière. Les interventions, lors du débat d'entrée en matière, sont limitées à 3 minutes par groupe.
- Vote du règlement avec arrêts sur les amendements : 3 minutes par groupe pour la présentation de l'amendement, 5 minutes pour les réponses des rapporteurs, puis débat sur les amendements (2 minutes par groupe pour les amendements simples, 5 minutes par groupe pour les amendements regroupés)
- Vote d'ensemble

- *La proposition d'organisation des débats est acceptée par 71 voix pour, 1 abstention et aucun refus.*

Présentation du règlement par les rapporteurs MM. Tanquerel et Hottelier

Débat d'entrée en matière

- *L'entrée en matière sur le règlement est acceptée par 74 voix pour, aucune abstention et aucun refus.*

5.2 AMENDEMENTS

Art. 12 al. 4 (Nouveau) [déposé par le groupe AVIVO]

La participation des membres à un ou plusieurs cercles n'est pas indemnisée et ne donne donc pas droit à des jetons de présence.

- *Cet amendement est refusé par 46 voix contre, 24 voix pour et 5 abstentions.*

Art. 14 al. 2 (Nouvelle teneur) [déposé par le groupe PDC]

Elle est composée d'un-e Président-e et de 3 Vice-président-e-s émanant de groupes différents élus par l'Assemblée.

- ***Cet amendement est refusé par 65 voix contre, 7 voix pour et 2 abstentions.***

Art. 14 al. 2 (Nouvelle teneur) [déposé par le groupe SolidaritéS]
[...] élus par l'Assemblée. Pour respecter le principe de parité entre
hommes et
femmes, l'élection se fait de manière distincte entre les candidats, d'une
part, et les
candidates, d'autre part, de sorte que la présidence comprenne deux
hommes et deux femmes. L'art. 58 est applicable pour le surplus.

- ***Cet amendement est refusé par 46 voix contre, 22 voix pour et 7 abstentions.***

Art. 14 al. 3 (Nouvelle teneur) [déposé par le groupe Mouvement Changer
Genève]
Le mandat des membres de la présidence est d'un an. Il peut être
renouvelable.

- ***Cet amendement est refusé par 60 voix contre, 12 voix pour et aucune
abstention.***

Art. 15 Organisation [déposé par le groupe PDC]
Supprimé

Cet amendement devenu caduc après les votes précédents n'est pas voté.

Art. 23 al. 1 (Nouvelle teneur) [déposé par le groupe AVIVO]
L'Assemblée institue 5 ou 6 commissions thématiques de 17 membres

- ***Cet amendement est refusé par 57 voix contre, 9 voix pour et 5 abstentions.***

Art. 27 al. 2 (Nouvelle teneur, sans la dernière phrase) [déposé par le
groupe UDC]
Durant cette phase, les commissions thématiques traitent également des
propositions individuelles ou émanant de l'extérieur qui leur ont été
transmises par le bureau ou la conférence de coordination. Elles décident
librement de la suite qu'elles entendent donner à ces propositions.

Art. 64 [déposé par le groupe UDC]
Supprimé

La demande du vote à l'appel nominal sur les amendements UDC n'est pas soutenue
par 15 personnes. Elle est donc refusée.



-
- *Ces deux amendement sont refusés par 63 voix contre, 7 voix pour et 3 abstentions.*

*Art. 64 al. 2 (Nouvelle teneur) [déposé par le groupe SolidaritéS]
La réponse de la commission fait l'objet d'un rapport particulier ou du chapitre d'un rapport plus général et est soumise au vote de l'Assemblée.*

- *Cet amendement est refusé par 56 voix contre, 21 voix pour et 1 abstention.*

5.3 VOTE D'ENSEMBLE

- *La proposition de règlement est acceptée par 77 voix pour, aucun refus et 1 abstention.*

6. ELECTION À LA PRÉSIDENTENCE

Le règlement voté instaure une co-présidence à quatre personnes.

Scrutateurs : M. Calame, M. Turrian, M. Chevrolet, Mme Luscher, M. Delachaux, M. Tornare, M. Alder, M. Extermann, M. Bläsi, Mme Haller et Mme Halle

Bulletins distribués : 79

Bulletins rentrés : 79

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Majorité absolue : 40

Sont élus:

Avec 58 voix, Mme Marguerite Contat Hickel

Avec 57 voix, Mme Christiane Perregaux

Avec 52 voix, M. Thomas Büchi

Avec 43 voix, M. Jacques-Simon Eggly

Ont obtenu des voix M. Mouhanna, 25, et M. Amaudruz, 21.

Voix diverses : 6

7. DÉSIGNATIONS AU BUREAU ET SUPPLÉANCES

7.1 Bureau

- Pour les Associations de Genève, Boris Calame,
- Pour l'AVIVO, Souhaïl Mouhanna,
- Pour G[e]’avance, Michel Chevrolet



-
- Pour le MCG, Marie-Thérèse Engelberts
 - Pour le PDC, Guy Tornare
 - Pour SolidaritéS, Jocelyne Haller
 - Pour l'UDC, Ludwig Muller

7.2 Suppléances

- Associations de Genève, Alfred Manuel
- AVIVO, Christian Grobet
- G[e]’avance; Benoît Genecand
- MCG, Yves-Patrick Delachaux
- PDC, Raymond Loretan
- Radical-Ouverture, Antoine Maurice
- Socialiste pluraliste, Albert Rodrik
- SolidaritéS, Claire Martenot
- UDC Genève, Michel Amaudruz
- Verts et Associatifs, Louise Kasser

➤ *Ces désignations sont acceptées par 77 voix pour et 1 refus*

8. RÉSOLUTION PROPOSÉE PAR LE BUREAU PROVISOIRE

➤ *La résolution est acceptée par 58 voix pour, 6 refus et 11 abstentions.*

9. COMMUNICATIONS

Diverses

10. DIVERS

Néant



**Cérémonie de prestation de serment
Ancien Arsenal**

- 1. OUVERTURE DE LA CEREMONIE PAR MME LOUISE KASSER, BENJAMINE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ALLOCUTION DE M. ERIC LEYVRAZ, PRESIDENT DU GRAND CONSEIL**
- 3. ALLOCUTION DE M. DAVID HILER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ETAT**
- 4. INTERVENTION DE MME IRENE HERRMANN, HISTORIENNE**
- 5. PRESTATION DE SERMENT**

La Présidente appelle les membres de la Constituante

Murat Julian Alder, Michel Amaudruz, Jean-Pierre Aubert, Carine Bachmann, Roberto Baranzini, Richard Barbey, Michel Barde, Béatrice Barton, Janine Bezaguet, Thomas Bläsi, Bertrand Bordier, Thomas Büchi, Beat Burgenmeier, Boris Calame, Georges Chevieux, Michel Chevrolet, Marguerite Contat Hickel, Nils de Dardel, Christian de Saussure, Yves-Patrick Delachaux, Claude Demole, Gilles Desplanches, Patrick-Etienne Dimier, Michel Ducommun, Alexandre Dufresne, Jacques-Simon Eggly, Marie-Thérèse Engelberts, Laurent Extermann, Franck Ferrier, Marco Föllmi, Maurice Gardiol, Pierre Gauthier, Benoît Genecand, Béatrice Gisiger, Michel Grandjean, Christian Grobet, Silja Halle, Jocelyne Haller, Lionel Halperin, Bénédicte Hentsch, Michel Hottelier, Florian Irminger, René Koechlin, Catherine Kuffer-Galland, Pierre Kunz, David Lachat, Yves Lador, Raymond Loretan, Béatrice Luscher, Michèle Lyon, Alfred Manuel, Claire Martenot, Antoine Maurice, Cyril Mizrahi, Souhaïl Mouhanna, Ludwig Muller, Jacques Pagan, Soli Pardo, Christiane Perregaux, Olivier Perroux, François de Planta, Philippe Roch, Jean-François Rochat, Albert Rodrik, Françoise Saudan, Andreas Saurer, Jérôme Savary, Constantin Sayegh, Pierre Scherb, Pierre Schifferli, Stéphane Tanner, Thierry Tanquerel, Guy Tornare, Marc Turrian, Alberto Velasco, Tristan Zimmermann, Solange Zosso, Guy Zwahlen,

Monsieur Olivier Fatio est excusé et prêtera serment lors de la prochaine séance de l'Assemblée.

Les membres de la Constituante prêtent serment en utilisant à choix la formule « je le jure », « je le promets », « je m'y engage ». Mme Louise Kasser prête serment devant la doyenne des co-présidents élus, Mme Christiane Perregaux.

6. INTERVENTION DE M. DUBATH, ASTRONOME

7. CLOTURE

Signature de la Présidente de séance: